

# Infrastructure écologique en forêt point de vue et rôles des ONG

Sarah Pearson Perret  
Colloque spécialisé

# Infrastructure écologique en forêt : les enjeux

Les enjeux pour la biodiversité sont élevés en forêt:

- 40 % des quelque 3600 espèces prioritaires nationales sont tributaires de la forêt.
- 33 types de milieux naturels dépendent de la forêt
- Contrairement à d'autres écosystèmes la forêt n'a pas dramatiquement régressé en surface. Au contraire la surface de forêt à légèrement augmenté;
- En forêt l'enjeu est l'augmentation de la qualité écologique des surfaces et la gestion des interfaces avec d'autres utilisations (agricoles, urbaines etc.)



[www.bafu.admin.ch/bafu/de/home/themen/biodiversitaet/publikationen-studien/publikationen/biodiversitaet-schweiz-zustand-entwicklung.html](http://www.bafu.admin.ch/bafu/de/home/themen/biodiversitaet/publikationen-studien/publikationen/biodiversitaet-schweiz-zustand-entwicklung.html)



<https://naturwissenschaften.ch/service/publications/35223-zustand-der-biodiversitaet-in-der-schweiz-2014---die-analyse-der-wissenschaft>

# Infrastructure écologique en forêt : les enjeux

Les problèmes sont multiples:

- La dynamique naturelle fait défaut
  - l'absence quasi totale de la phase de sénescence



- <https://naturwissenschaften.ch/service/publications/35223-zustand-der-biodiversitaet-in-der-schweiz-2014---die-analyse-der-wissenschaft>

- Le manque de forêts ouvertes
- le manque d'îlots de sénescence, vieux arbres et de bois mort en quantité et qualité suffisantes, bois mort dont dépend près d'un quart des espèces forestières
- Les drainages encore actifs
- L'interface avec les surfaces attenantes (écotones)
- Quid pour l'infrastructure écologique ?

# L'infrastructure écologique: une définition

L'infrastructure écologique est un réseau national cohérent et efficace de surfaces importantes pour le maintien de la biodiversité. Ce réseau est planifié et mis en œuvre aux niveaux national, cantonal et local.

L'infrastructure écologique est composée d'un ensemble écologiquement et spatialement représentatif, d'aires centrales et d'aires de mise en réseau, qui sont définies selon des critères uniformes. Ces aires sont réparties de manière adéquate sur le territoire, en quantité et qualité suffisantes. En complément à une utilisation de l'ensemble du territoire qui ménage la diversité biologique (...)

Groupe spécialisé Infrastructure écologique



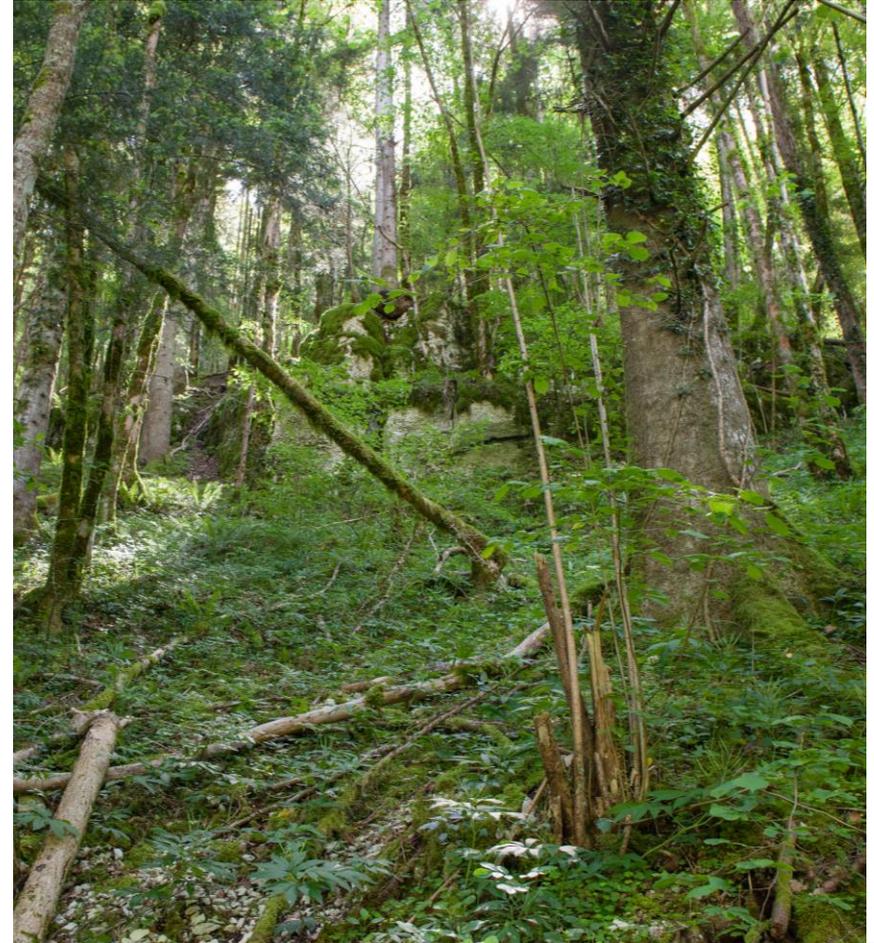
---

# 1. Aires centrales en forêt

---

Aires centrales doivent permettre le maintien et le développement des populations d'espèces et des associations forestières prioritaires et caractéristiques au niveau national

- En particulier il s'agit d'augmenter la part :
  - De sites d'un seul tenant de grande taille
  - forêts susceptibles de parcourir l'ensemble de leur cycle de vie (forêts naturelles) de 9% à 20 %
  - des forêts clairsemées de 3-4 % à 15% (thermophiles)
  - des forêts d'hêtres et de chênes, des forêts alpines naturelles, des forêts marécageuses et alluviales
  - zones humides en forêts (temporaires ou non)
- Instruments: les réserves forestières intégrales (dynamique), les réserves forestières spéciales (gestion) par le biais des conventions programmes



---

## 2. Aires de mise en réseau en forêt

---



Les aires de mise en réseau doivent **garantir la connectivité entre les aires centrales: dans la forêt** mais aussi **entre la forêt et les milieux avoisinants**

**Leur qualité et leur quantité va dépendre des objectifs fixés aux aires centrales**

De manière générale il faut augmenter la perméabilité et permettre la dispersion entre aires centrales par le **biais de structures-relais** comme par exemple:

- les îlots de bois mort/senescences (1-5 îlots par km<sup>2</sup>)
- les arbres biotope (5-10 ha)
- les taillis sous futaie
- les lisières étagées (interface avec les surfaces agricoles les chemins et routes)
- les zones non-drainées / humides (temporaires ou non)

Instrument: convention - programmes

---

## 3. La gestion de la surface forestière restante

---

- Favoriser le rajeunissement naturel et des pratiques durables
- L'enjeu c'est de créer des synergies entre la biodiversité et l'exploitation forestière
  - Mettre l'accent sur le développement du marché pour les essences de feuillus, les forêts exploitées en taillis-sous-futaie et les forêts clairsemées en lien avec la production de bois-énergie
  - sur l'utilisation de bois suisse dans les infrastructures et les équipements de la Confédération.

Instruments: politique forestière

---

# Les défis

---

- Une politique forestière qui crée les conditions cadres pour la mise en œuvre de l'IE
- Un secteur économique qui comprend l'enjeu en terme de prestations écosystémiques à long terme et soutien la démarche
- Une coordination entre instrumentaires de l'aménagement du territoire, de la protection de la nature, des politiques agricoles et forestières
- Des besoins en ressources financières et en personnel pour la mise en œuvre

# Et Pro Natura dans tout ça?

- Une organisation avec un potentiel d'impact, autant au niveau national que cantonal.
- Au niveau national, un partenariat efficace au niveau politique avec les autres ONG environnementales
  - Lancement de l'initiative Biodiversité pour que la thématique devienne politique
- Un partenaire
  - dans la création de réserves forestières
  - la revitalisation de surfaces
  - Projets en forêts Pic et co



---

# En résumé

---

- ✓ Les besoins pour l'IE en forêt sont identifiés;
- ✓ La surface est là mais la qualité doit être augmentée significativement
- ✓ Les bases de planification existent (étude infospecies, études WSL etc.);
- ✓ Les instruments de mise en œuvre existent (conventions-programmes, politique forestière) mais doivent être adaptés/développés
- Concrétisation de valeurs-cibles par régions
- Les ressources en personnel et financières (cantons, Confédération) doivent augmenter
- La communication doit être développée et les acteurs informés
- La coordination avec les autres politiques sectorielles doit être faite
- Les synergies avec les filières de production de bois doivent être développées
- Le potentiel des surfaces en main de la collectivité publique doit être valorisé.

**Un grand merci pour votre  
attention!**